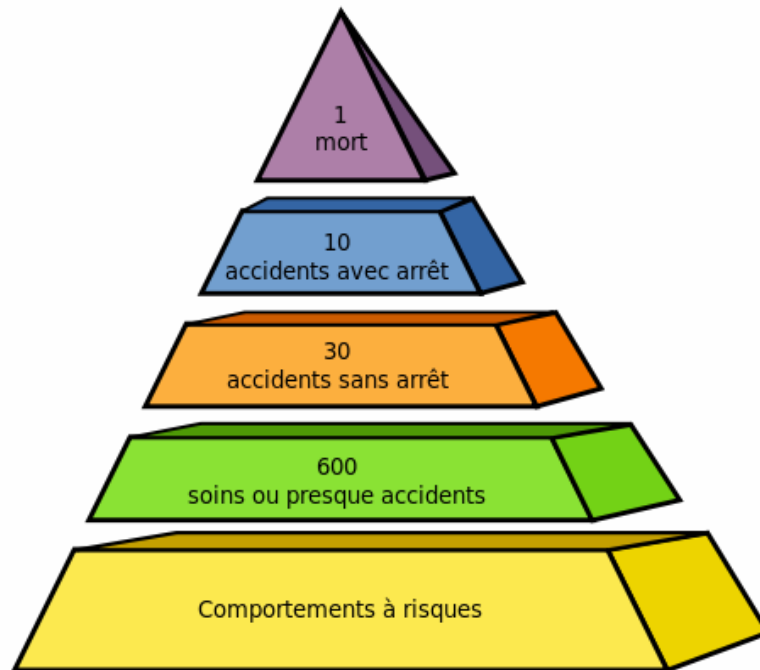


LA PYRAMIDE DE BIRD



La figure de la pyramide bien connue des préventeurs provient d'une étude réalisée en 1969 (il y a donc 50 ans) par F.E. BIRD, à partir de 1,7 million d'accidents déclarés par 297 entreprises. Il y constatait que sur 641 accidents pour la MÊME cause,

- 600 sont des presque accidents ou des incidents
- 30 sont des accidents avec dégâts matériels
- 10 sont des accidents avec des blessures mineures
- 1 est un accident sérieux. Par accident sérieux, il faut ici entendre accident entraînant une incapacité totale et définitive de travailler.

Cette pyramide fait écho à un premier travail effectué en 1931 (il y a près de 90 ans) par H.W. HEIRICH sur les accidents industriels, qui avait constaté que sur 330 accidents :

- 300 sont des accidents sans blessé (non-injury accidents) ;
- 29 sont des accidents avec des blessures mineures (minor injuries) ;
- 1 est un accident avec des blessures majeures (major injuries).

L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

Contact : Isabelle LE BIS
septembre 2018

La version actuellement utilisée, considérée comme la vulgate de la prévention, présuppose donc un rapport constant entre la gravité des événements rapportés, tout en y ajoutant une base encore plus large de « comportements à risque » par définition impossible à quantifier puisque non documentée.

Il y aurait beaucoup à dire sur la confiance quasi-aveugle accordée par les dirigeants et les préventeurs à cette représentation datée d'événements dont la définition a évolué, dans un environnement nord-américain. Encore une fois, un regard dans le rétroviseur détermine des pratiques de prévention inadaptées mais rassurantes malgré leur inefficacité. Il s'agit d'une croyance pure et simple, d'autant plus ardue à remettre en cause qu'elle est perçue comme un dogme.

Sur la base de cette représentation la logique admise est en effet de traiter en priorité les événements les moins graves, dans l'espoir de supprimer totalement les plus graves, voire de traiter les « comportements à risque » pour éviter les accidents mortels.

Il s'agit d'un biais cognitif grave et dramatique pour la prévention : les accidents les plus graves sont en effet plus fréquents chez les salariés les mieux notés et les plus attentifs, ceux dont justement le « comportement » paraît irréprochable. Enfin la nature des événements rapportés est tellement variable que le sens initial de l'analyse statistique de Bird est perdu.

Les efforts pour « détricoter » la pyramide de Bird et ses avatars restent malgré tout vains, notamment par inculture managériale et inculture de prévention, tant les représentations simplistes sont séduisantes car rassurantes.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS!**

